reau l'adresse dont voici la teneur — style respecté ;

« *Au citoyen Moreau, député pour la Ville de Roubaix, à Paris.*

Citoyen, député.

» Le groupe des femmes socialistes d'émancipation de la Ville de Roubaix, viennent avec respect solliciter votre obligeance pour réclamer près de la Chambre d'obtenir un minimum de salaire suffisant à assurer l'existence.

» Le salaire égal à capacités égales pour les deux sexes, dans tous les métiers et professions où ils seront employés, avec l'application du programme de Lyon, soit huit heures de travail par jour.

» (Signé) *Le Président.* »

Enfin, midi sonnant, M. le Maire donne le signal du grand lâcher de pigeons.

Le citoyen Carrette agite le drapeau de coton, mais de façon à ce qu'on n'en voit que la couleur rouge; à peine est-il possible d'apercevoir un point bleu et un minuscule bout d'étoffe blanche.

Les pigeons s'envolent dans la direction de la rue Neuve.

La foule massée sur la Grand'Place crie : Vive Carrette !

Et là dessus se terminent, pour le matin, les fêtes du premier Mai 1893, à Roubaix.

L'APRÈS-MIDI

La fête de gymnastique

Dès trois heures et demie une foule nombreuse se dirige vers la Place du Fontenoy, pour se rendre à la fête de gymnastique organisée par la société municipale « La Roubaisienne ».

A quatre heures arrivent sur le terrain du travail, d'un pas leste et dispos, nos jeunes gymnastes.

Peu de temps après les exercices commencent devant une foule énorme de spectateurs.

Le programme qui comprenait trois numéros a été de tous points parfaitement exécuté. Pendant la durée de la fête la « Fanfare de Beaurepaire, » sous la direction de M. Behiels, a joué les plus beaux morceaux de son répertoire.

Les exercices se sont terminés à six heures et demie.

Les concours qui ont eu lieu entre les membres de la « Roubaisienne », ont donné les résultats suivants :

Concours de sauts : 1er prix, MM. Bramin, 54 points; 2e, Vanheluyne, 49 points ; 3e, Hennebicq, 47 points; 4e, Henri Lecomte.

Concours de jeux olympiques, comprenant la lutte à main libre et le jet de pierre : 1er prix, Vancraynest, 49 points; 2e, Evrard, 48 points; 3e, Dunem, 39 points; 4e, Wassenove, 39 points.

Le ballon

Foule énorme pour assister au gonflement et à l'ascension du ballon. Le tout s'est effectué sans accident ni incident.

A cinq heures, l'aérostat s'élevait majestueusement dans les airs, emportant M. Browaeys et deux amateurs.

Le ballon, qui est resté assez longtemps visible en ville, a pris tout d'abord la direction de Lannoy.

P.S. — Le ballon a atterri, lundi, à 6 h. 20 du soir, à Ellezelles, près de Renaix de (Belgique) sans accident.

Les concerts publics

Au square Pierre Cateau la *Grande-Harmonie* a ouvert le concert à 5 heures un quart. A ce moment, les allées du jardin étaient presque désertes. Toutefois, après l'ascension du ballon, que les promeneurs du square ont aperçu un moment planant dans les airs dans la direction de Tourcoing, la foule a afflué par toutes les entrées, et le jardin a été rapidement bondé.

L'exécution des cinq morceaux qu'a fait entendre notre musique municipale a été, comme toujours, remarquable, et a provoqué, à plusieurs reprises, les applaudissements des auditeurs.

L'*Alliance chorale* et la *Lyre roubaisienne* ont succédé à la *Grande-Harmonie*. Ces deux sociétés ont eu aussi leur part d'applaudissements.

— Place d'Amiens, la foule était très nombreuse. A six heures, la *Fanfare-Delattre* ouvre le concert en exécutant plusieurs morceaux applaudis et bissés.

Les *Mélomanes* ont bien chanté « Les Echos de la rivière » et « Soirée d'hiver ». Puis la *Cœcilia Roubaisienne* a magistralement interprété « L'ombre du drapeau » et « la Prière avant la Bataille ».

Après une exécution de l'*Union des Trompettes* qui, elle aussi, a eu sa part d'applaudissements, la foule s'est retirée.

Le concert était terminé à sept heures et quart.

Environ 500 personnes, d'autre part, entouraient le kiosque de la Placette du Pile, le concert a commencé à cinq heures. On a entendu alternativement la chorale l'*Avenir*, la *Concordia-Harmonie* et l'*Union des Travailleurs*. Tous les chœurs ont été correctement chantés et le public a souvent applaudi. La *Concordia-Harmonie*, qui remplaçait la *Grande Fanfare*, a exécuté six morceaux de choix, entr'autres un *Pot-Pourri* qui a obtenu un grand succès.

A l'issue du dernier morceau, M. Lefebvre, conseiller municipal, a offert un bouquet au chef dévoué, M. Leuridant, et a exprimé le désir d'entendre la *Marseillaise*, qui a été acclamée par le nombreux public.

LA SOIRÉE

Calme complet.

Illuminations très ordinaires et très peu nombreuses : la mairie d'une part; d'un autre côté les demeures des socialistes « arrivés » ou militants. Mais, en somme, fort peu de chose.

Par contre, foule énorme place de la Liberté, pour le bal populaire qui a eu lieu sans incident.

Beaucoup de monde aussi, par ricochet, sur le champ de foire, et regain de recettes pour les rares fritures, spectacles et tirs qui nous sont restés.

En ville, on danse, on chante, on se chamaille de droite et de gauche, mais rien de sérieux à noter à l'heure déjà tardive où nous écrivons ces lignes, et tout fait prévoir que le reste de la nuit, bien qu'il ne doive pas y avoir de retraite, sera aussi calme que la journée, l'après-midi et la soirée.

Détails divers

Lundi matin arrivaient en gare de Roubaix vingt gendarmes à cheval, des brigades de Bailleul, La Bassée, Seclin, Pont-à-Marcq, Douai et Aubigny-au-Bac; les uns sont logés rue Pierre-de-Roubaix, les autres à l'hôtel du Nord, rue de Lille.

— Dans l'après-midi et la soirée, notons quelques promenades d'enfants auxquels on a fait chanter les refrains d'usage. Rue Cugnot, la chorale rencontra un prêtre ; aussitôt cette jeunesse d'entonner une chanson dans laquelle il est dit que « ceux qui vont à confesse n'iront pas en paradis ». Et l'on assaisonna la chose du cri de : « A bas la calotte ! »

— Un individu ivre insultait à la rentrée d'une heure les ouvrières de la maison Victor Vaissier. Il bousculа une ouvrière, mais les compagnes de cette dernière prirent parti pour elle et administrèrent au quidam une correction absolument... frappante. On fit rentrer les ouvriers et fermer la porte, notre homme, pour se venger, arracha la sonnette.

— Un cabaretier de la rue Saint-Antoine, a été l'objet d'un rapport lundi, vers midi et demie, sur la Grande-Place, pour avoir agité un drapeau rouge.

— Une prime de vingt francs a été décernée aux sociétés chorales suivantes, comme ayant figuré au cortège ; « La Solidarité ouvrière », « La Fraternelle roubaisienne » ; « La Lyre roubaisienne » ; « La Lyre franco-belge. »

Les fédérations colombophiles « L'Union fédérale » et « L'Avenir du Tilleul » ont reçu chacune une prime de cinquante francs.

Mardi, à midi et demi, aura lieu, à l'Hôtel-de-Ville le tirage de la prime de trente francs, entre les diverses sociétés ayant participé aux concerts et à la fête de gymnastique.

A CROIX

Une réunion publique a eu lieu le matin à l'estaminet de la « Fanfare » à la Croix-Blanche.

Elle était présidée par le citoyen Desbarbieux, conseiller d'arrondissement, ayant pour assesseurs les citoyens Vard et Lecrenier.

La séance a été ouverte à onze heures. L'assistance se composait d'une quarantaine de personnes environ.

Le citoyen Odon Carrette prend la parole. « Il est inutile, dit-il, de faire un long discours, car il n'y a ici que des « convaincus ».

L'orateur fait allusion à la manifestation socialiste de Gand. Là, s'écrie-t-il, il est permis de déployer le drapeau rouge tandis qu'en France cela est interdit, mais un jour viendra où le drapeau socialiste remplacera le drapeau tricolore qu'il qualifie de « sale loque. »

Le citoyen Carette termine en invitant les délégués à se préparer à porter à la Mairie les revendications ouvrières.

Vers midi, un groupe d'une trentaine de socialistes et de six délégués, sous la direction du citoyen Desbarbieux, se rend en chantant à la Mairie où il est introduit dans la salle des délibérations du Conseil municipal.

Les socialistes massés dans la cour entonnent la chanson des huit heures.

M. Pluquet, maire, entouré de ses adjoints et de M. Descamps, secrétaire de la mairie, reçoit des mains du citoyen O. Carrette une enveloppe cachetée contenant les revendications du prolétariat ouvrier, puis une autre enveloppe rouge portant les desiderata du Parti ouvrier, au point de vue local.

Sur sa demande le citoyen Carrette est autorisé à donner lecture de ce dernier pli.

Ce desiderata sont : 1° Distribution de vêtements et de chaussures aux enfants des écoles communales, 2° Création de cantines scolaires. 3° Construction d'un hospice pour les vieillards.

Pour les cantines scolaires, M. le Maire répond que cette innovation est impossible à l'heure qu'il est, la commune ne possédant pas de fonds disponibles suffisants.

Il n'en est pas de même à Roubaix qui, dit-il, possède un octroi rapportant annuellement deux millions et demi.

A Croix, la création de cantines scolaires exigerait une imposition de vingt centimes additionnels au principal des quatre contributions directes. Avec cette nouvelle imposition, on pourrait donner à un minimum de quatre cents enfants, un repas par jour.

La construction de l'hospice des vieillards, fait observer M. le Maire, fait partie du programme que les électeurs ont ratifié en nommant la municipalité actuelle. Certes, ajoute-t-il nous n'y faillirons pas.

Quant à la distribution des vêtements et chaussures aux enfants pauvres, le Conseil, déclare M. le Maire, y donnera satisfaction dans la mesure du possible.

Le citoyen O. Carrette réplique que la municipalité se créerait les ressources que comporte la création des cantines scolaires en supprimant toute allocation au clergé et en renonçant à l'érection d'un gymnase municipal et à l'achat de l'estaminet Prouvost et de la salle de musique.

M. le Maire dit que l'achat de cette propriété ne coûtera rien à la commune et que celle-ci a tout intérêt à acquérir un immeuble qui, dans vingt-quatre ans, sera sa propriété sans qu'il lui aura coûté un centime! Quant à l'allocation au clergé, un seul vicaire, dit-il, émarge au budget de la commune et il y a cinq prêtres qui desservent la paroisse.

Le citoyen Carrette dit qu'à cet égard le Conseil municipal ne mérite aucun blâme.

M. le Maire fait alors observer à M. Carrette qu'il n'aurait pas dû parler de la sorte sans être exactement au courant des decisions du Conseil municipal. La salle de gymnastique a été offerte, y compris l'éclairage, par M. Holden.

Là encore, dit M. le Maire, l'administration croit avoir rempli son devoir.

Au reste, ajoute-t-il, la municipalité de Roubaix a maintenu les subventions aux sociétés de gymnastiques. Plusieurs d'entre elles prêtent leur concours à la fête ouvrière de ce jour.

M. Ségard fait observer qu'il n'est pas opportun, en ce moment de passer en revue toutes les délibérations de l'assemblée municipale et il conclut à la clôture de la discussion.

En terminant, M. le Maire déclare aux délégués qu'il fera parvenir à la Chambre des députés, le pli qui lui est destiné et qu'il soumettra au Conseil municipal les vœux qui le concernent spécialement.

Les délégués se sont retirés à midi et demi et se sont rendus à l'estaminet Prouvost où ils ont rendu compte de leur démarche.

L'après-midi et la soirée ont été calmes.

A WATTRELOS

La municipalité de Wattrelos avait été informée qu'une délégation du Parti ouvrier de cette localité se rendrait lundi, à la mairie pour présenter les revendications de ce parti à l'occasion du 1er mai.

Un groupe composé d'une centaine de personnes, après avoir parcouru plusieurs rues en chantant, est, en effet arrivé près de l'Hôtel-de-Ville à 11 heures 1/2. Il a été reçu par le maire, M. Pollet, qui l'a introduit dans la salle des délibérations.

M. Briffaut, conseiller d'arrondissement, a alors lu l'adresse suivante :

« A Monsieur le Maire et à Messieurs les Conseillers municipaux.

» Messieurs,

» Au nom du parti ouvrier de Wattrelos, nous avons l'honneur de déposer aujourd'hui, 1er mai, entre vos mains les revendications suivantes :

» Considérant que les progrès du machinisme vont en augmentant tous les jours, ce qui jette sur le pavé de plus en plus des bras inoccupés et que ces ouvriers font ainsi une concurrence désastreuse à ceux qui sont dans les ateliers.

» Considérant en outre que dans les congrès internationaux qui ont été tenus jusqu'à ce jour, la journée de huit heures ainsi que le minimum de salaire ont toujours été réclamés et qu'une manifestation pacifique aurait lieu tous les ans le même jour, afin de hâter le vote de ces justes réclamations.

» Nous vous prions, Messieurs, de bien vouloir transmettre aux autorités compétentes ces revendications.

» Recevez, Messieurs, nos sincères salutations.

» HENRI BRIFFAUT,
Conseiller d'arrondissement.

» LECOMTE FLORIMOND,
Conseiller municipal, secrétaire.

» GAUSEMAN ALFRED. »

M. le Maire, en recevant la copie de cette adresse, a répondu qu'il la transmettrait à qui de droit; et les membres de la délégation se sont retirés. L'entrevue a été très courtoise de part et d'autre et n'a donné lieu à aucun incident.

Après cette démarche, le groupe s'est rendu chez M. Briffaut où la fête du 1er Mai a été célébrée par un banquet.

A LANNOY

Dès dix heures du matin, différents groupes ouvriers de Lannoy, Hem et Tressin se sont rendus à la « Maison du Peuple » rue Royale, lieu du rendez-vous. Deux cents personnes environ ont pris place dans la grande salle de réunion.

Le citoyen Decock donne lecture à l'Assemblée des revendications ouvrières qui seront portées à M. le comte de Montalembert, député de la circonscription, puis il invite l'auditoire à manifester avec calme en chantant des chants socialistes.

A onze heures, le cortège composé d'environ trois cents personnes, hommes, femmes et enfants, a quitté la « Maison du Peuple » pour se rendre directement à la Mairie.

Un groupe de sept délégués se détache du cortège et monte les marches de l'Hôtel-de-Ville sous la direction du citoyen Delporte.

Celui-ci présente à M. le comte de Montalembert les revendications ouvrières, au nom des syndicats des groupes ouvriers du canton de Lannoy.

L'entrevue a été cordiale.

Au sujet de la réduction de la journée de travail à huit heures, M. de Montalembert a répondu que c'était là une utopie à laquelle il ne faut accorder aucun crédit. D'ailleurs, a-t-il observé, ce serait déplacer l'industrie locale que de mettre cette idée à exécution.

M. le député a ensuite entretenu ses visiteurs du salaire rémunérateur de l'ouvrier de Lannoy plus favorisé, a-t-il ajouté, que les ouvriers des autres localités.

Il a prié la délégation de se mettre en garde contre les partisans de l'Internationalisme, car, a-t-il dit, ce ne sont que des fauteurs de troubles, des gens sans cœur et sans intelligence.

Quand on a une patrie aussi belle et aussi puissante que la France, s'est écrié l'honorable député, on doit être fier de son titre de français et n'avoir aucune crainte d'arborer le drapeau national.

En terminant, M. de Montalembert a assuré aux délégués qu'il serait leur interprète auprès du Parlement pour les améliorations qu'il reconnaît nécessaires d'apporter à la condition ouvrière, en dehors de la revendication des huit heures de travail.

L'entrevue a duré vingt minutes.

Les délégués sont partis rejoindre leurs camarades qui les attendent sur la Place puis tous ont repris le chemin de la « Maison du Peuple ».

Une demi heure après l'entrevue, la ville avait repris son aspect habituel.

A six heures du soir, un Grand Bal a eu lieu à la « Maison du Peuple ».

A TOURCOING

La Matinée

La ville présentait, le matin, l'aspect habituel des jours ouvrables : on rencontrait bien quelques ouvriers se promenant en petits groupes et on pouvait constater un peu plus d'animation au marché qui se tient chaque lundi, mais beaucoup d'usines sont en activité et on ne relève le chômage que dans neuf tissages, dix filatures (dont une arrêtée par suite d'une casse de machine) un peignage, une teinturerie et trois ateliers de fonderie ou de construction mécanique.

Il ne s'est donc rien produit de bien saillant jusqu'à onze heures.

La réunion de la place Thiers

C'est sur la place Thiers que les « délégués » — quelques indiscrets se demandaient de qui ces *délégués ouvriers* tenaient leurs pouvoirs — c'est donc place Thiers qu'ils devaient se réunir pour se rendre en cortège à l'Hôtel-de-Ville. A 11 heures on ne vit encore que quelques groupes isolés, se promenant de ci de là. Bientôt on voit déboucher par le boulevard une dizaine d'individus venant de Roubaix, en chantant des refrains socialistes. A leur tête marche un marchand de journaux portant un gros paquet du *Travailleur illustré*.

On se groupe autour des nouveaux venus et on fait une première fois le tour de la place en chantant la chanson du 1er Mai. Des curieux arrivent par les différentes rues. Il y a à ce moment 200 personnes environ et ce nombre n'augmentera guère jusqu'au départ. Au centre du groupe on remarque des délégués portant, à la boutonnière, la cocarde rouge ; le vieillard, à la tête blanche, qu'on est habitué de voir à toutes les réunions, le citoyen Harrel, est présent et paraît fort affairé; le citoyen Fortuné Boussac qui a arboré, pour la circonstance, une cravate du rouge le plus flamboyant, s'efforce de faire sa partie dans les chants du jour.

On fait ainsi quatre ou cinq fois le tour de la place. Les délégués sont bientôt au complet; on voit marcher côte à côte les citoyens Volt-Catteau, Desmettre et autres moins connus.

Pendant tous ces préparatifs on entend toujours la voix du marchand de journaux : « Citoyens, n'hésitez pas à acheter le *Travailleur*, 0,10 c. Quelques acheteurs marchandent et obtiennent le n° à moitié prix.

Il ne s'est produit aucun incident, et le rassemblement, en somme, est toujours resté calme.

Un peu après-midi, le groupe prend la direction de l'Hôtel-de-Ville en assez bon ordre, au chant du « 1er Mai ».

Le citoyen Delphin-Dumortier, conseiller municipal, délégué en chef ou président de la délégation, occupait la place d'honneur.

Les curieux qui étaient assez nombreux sur le parcours, assistaient fort indifférents à cette manifestation.

L'entrevue à l'Hôtel-de-Ville

Vers midi et demi un groupe arrive en chantant sur la place de l'Hôtel-de-Ville et se range devant le perron.

Vingt-trois délégués, la boutonnière ornée de la cocarde rouge, les citoyens Delphin Dumortier, conseiller municipal, Volt-Catteau, conseiller prudhomme Victor Capart, Boussac, cafetier, Harel, le fabricant de galoches, et Desmettre, le marchand de jouets d'enfant, entrent dans l'Hôtel-de-Ville et sont introduits dans la grande salle des mariages. Là les attend M. le Maire entouré de ses adjoints MM. Sasselange et Lefrançois, de M. Dron, député, de MM. Delavaivre et Ducoulombier, conseillers municipaux, de M. Raimbauville, commissaire central et de M. Drammais, secrétaire-général de la Mairie.

Le citoyen Delphin Dumortier donne lecture d'un factum dans lequel il rappelle que le 1er Mai 1891, les délégués ouvriers avaient remis le programme des revendications des travailleurs à la municipalité de Tourcoing qui avait promis de les appuyer. Ces revendications, il doit les exprimer de nouveau aujourd'hui, car les réformes ne sont pas venues et la surproduction dans l'industrie n'a fait qu'augmenter la misère.

La limitation du travail à huit heures serait seul de nature à améliorer la situation en supprimant la concurrence dans la main-d'œuvre c'est-à-dire en assurant du travail à un plus grand nombre d'ouvriers. Cette réforme serait avantageuse au petit commerce et aussi aux industriels eux-mêmes dont elle servirait les intérêts en règlant la production ; elle permettrait enfin aux ouvriers de vivre de la vie de famille, elle diminuerait le nombre des vagabonds et des femmes se livrant à la prostitution, en assurant de l'occupation à un plus grand nombre de bras.

Sa lecture terminée, le citoyen Delphin Dumortier distribue des exemplaires de l'*Almanach du Parti ouvrier* pour 1893, à tous les membres de l'administration, en passant ostensiblement au-dessus de M. Dron.

M. le Maire répond qu'il ne peut que transmettre ces revendications aux pouvoirs publics chargés de trancher une question qui ne peut être résolue que par l'accord de toutes les puissances. Les ouvriers sont eux-mêmes intéressés à la solution internationale de ce problème économique. M. le Maire ajoute que la municipalité a toujours porté intérêt à la classe ouvrière et qu'elle a donné bien souvent des preuves de sa sollicitude.

Le citoyen Volt-Catteau s'élève alors avec virulence contre le *mécanisme* qui restreint le nombre de bras à occuper. Le petit commerce en souffre. Comme remède, il faut diminuer les heures de travail et augmenter les salaires. On dit que pour arriver à cette limitation de la durée du travail, il faut une entente internationale. Pourquoi les patrons ne font-ils pas des congrès comme ceux organisés par les ouvriers à Lyon et à Marseille ?

Ils sont trop orgueilleux pour cela, ajoute le citoyen Volt-Catteau, ils veulent tout pour eux et rien pour les autres

Le conseiller prudhomme insiste ensuite, pour que la municipalité appuye les revendications ouvrières.

M. le Maire fait remarquer que le gouvernement a déjà fait des efforts dans ce sens et il cite à l'appui le congrès de Berlin dans lequel il s'est fait représenter par un homme éminent, M. Jules Simon.

Le citoyen Volt Catteau prend alors plus directement à parti M. Dron en lui disant qu'il avait promis de travailler à des réformes qui n'ont pas été réalisées.

M. Dron riposte qu'il a fait tous ses efforts pour obtenir la loi de dix heures.

Sur l'interpellation d'un délégué qu'on nous dit s'appeler Quivron, ouvrier de peignage, M. Dron ajoute qu'en ce qui concerne la nouvelle loi sur le travail des femmes et des enfants, il reconnait que cette législation est d'application tellement difficile qu'on n'a pas encore pu la mettre complètement en pratique et qu'il faudra la remanier.

Le citoyen Victor Capart, qui était resté dans l'ombre jusqu'alors, vient placer une observation, suivant lui, les patrons exercent une pression sur les ouvriers afin de placer leurs enfants dans les écoles catholiques, et cette pression s'exercera plus difficilement du jour où la loi de huit heures laissera moins de bras inoccupés, puisque ce sont les ouvriers sans travail qui y donnent plus facilement prise. Le citoyen Capart conclut donc que les institutions républicaines, c'est à-dire les écoles laïques, sont intéressées à la limitation du travail à huit heures.

Une courte discussion s'engage ensuite sur le taux des salaires que les délégués prétendent être inférieur à 3 fr.

M. Boussac, cafetier, intervient pour réclamer le travail de huit heures dans les usines.

M. Dron répond avec beaucoup de fermeté que pour sa part il n'appuiera jamais cette réforme parce qu'il ne la croit pas possible, et il profite de cette circonstance pour dire toute sa pensée. Le jour où les syndicats ouvriers feront moins de politique et s'occuperont davantage des questions professionnelles ils recruteront beaucoup plus d'adhérents.

A ce propos M. Dron fait allusion aux « délégués plus ou moins intéressés d'un parti ouvrier ».

La conversation menace de prendre un ton très aigu grâce à l'intervention assez violente du citoyen Volt-Catteau quand M. le Maire renouvelle sa promesse d'appuyer la limitation du travail à 10 heures, seule solution pratique à son avis.

Autre question posée par M. Dron aux « Délégués ouvriers ». La compagnie du chemin de fer du Nord se propose d'établir des trains ouvriers venant de Belgique ; qu'en pensez-vous ?

Ici les délégués ne semblent pas être absolument d'accord : tandis que le citoyen Volt-Catteau prône chaleureusement l'internationalisme, disant que « la terre est à tous », le citoyen Capart s'élève contre les patrons qui emploient plus de belges que de français.

M. Sasselange fait remarquer à juste titre aux délégués qu'ils devraient d'abord se mettre d'accord.

C'est le dernier incident de cette entrevue qui a duré environ une demie-heure. En se retirant le citoyen Volt-Catteau s'écrie : « C'est la loi de huit heures que nous voulons en attendant mieux ! »

Les délégués se retirent et prennent, en chantant leurs refrains habituels, la rue de l'Hôtel-de-Ville et la Grande-Place pour se rendre à la *Brasserie Sociale* rue du Haze, un estaminet, tenu par un belge qui a manifesté à sa façon en arborant (à l'intérieur) de minuscules drapeaux rouges et en suspendant à sa façade une douzaine de lanternes du plus vif écarlate.

L'après-midi

La ville n'a rien perdu de son calme après la manifestation des « délégués ».

La rentrée dans les ateliers s'est opérée très paisiblement ; quelques usines en plus ont cependant chômé, sur la demande de leur personnel. Au chiffre signalé plus haut, il faut joindre sept filatures, dont cinq de coton et deux de laine. Mais il est à remarquer que les ouvriers rentrent très tranquillement chez eux, ou s'amusent de la façon la plus pacifique dans leur quartier.

C'est ainsi que MM. Masurel frères en mettant à la disposition de leurs ouvriers une somme de 150 fr. à distribuer en prix pour des concours de pinsons ou des jeux de boules, leur ont permis de se divertir sans les exposer à subir l'influence d'excitations du jour.

En somme l'après-midi a été aussi calme que la matinée et on ne se serait guère douté à Tourcoing qu'on était au 1er Mai.

La « réunion monstre » de la place des Phalempins

Nous respectons, en reproduisant cet intitulé, le texte du programme socialiste, mais, en réalité, cette « réunion monstre » sur la place de N.-D. de Lourdes comprenait une cinquantaine de socialistes ayant à leur tête le citoyen Harelle, le héros du jour, qu'entourait une centaine de curieux.

C'est donc vers huit heures, c'est-à-dire au moment où la cloche de l'église appelait les fidèles au salut, que le groupe, précédé d'un porteur de lanterne rouge, a commencé sa promenade à travers les principales rues de la ville pour gagner le lieu de réunion ; l'estaminet de l'*Ancien petit Château*, rue du Moulin Fagot ; quelques gamins faisaient escorte et chantaient à tue tête des chansons de circonstance.

La réunion à l'« Ancien Petit-Château »

Cette réunion, moins nombreuse encore que celle de samedi, a été assez terne.

C'est encore le citoyen Harelle qui ouvre la séance, mais il éprouve quelques difficultés à former le bureau ; enfin le citoyen Capart qui, aujourd'hui, ne s'est pas éclipsé (honneur oblige) est élu à la présidence; il a, comme assesseurs, les citoyens Quivron et Stock.

Le citoyen président expose que l'ordre du jour comprend seulement le compte-rendu des démarches faites ce matin près de la Municipalité et des explications à donner par les citoyens Delphin Dumortier et Volt-Catteau sur la façon dont ils ont rempli leurs mandats de conseiller municipal et de conseiller prud'homme.

C'est le citoyen Delphin Dumortier qui parle premier ; il relate les incidents de l'entrevue dont nous parlons plus haut, puis il soumet à l'assemblée ses différents votes au Conseil municipal ainsi que les vœux qu'il y a émis.

Le citoyen président croit devoir ajouter quelques commentaires à ces explications quand surgit tout à coup une interruption dite sur un accent qui sent bien son cru : « La journée du 1er mai ne doit pas être une journée de politique, mais une journée de fête, savez-vous ! » et l'interrupteur se retire avec le plus grand flegme.

La parole est donnée alors au citoyen Volt-Catteau. Le conseiller prudhomme en rendant compte de son mandat trouve matière à critiquer en toutes circonstances, ses collègues, lui seul, à l'entendre, a soutenu les intérêts des travailleurs : conclusion les ouvriers doivent faire un autre choix de leurs mandataires.

Le citoyen Capart amplifie encore et tance assez vertement les électeurs qui, en ayant le droit, ne se font pas inscrire sur les listes électorales du Conseil des Prud'hommes et du Tribunal de Commerce.

Enfin le citoyen Desmettre, le marchand de jouets, débite sur un ton monocorde, toute une phraséologie tenant de plus ou moins près au compte-rendu de la démarche près de la municipalité à laquelle il a assisté.

A signaler l'intervention d'un assistant qui n'a pas semblé aviser l'oreille de l'assemblée, car on lui a retiré la parole en lui disant : « Va t'en boire une goutte, tu fras gramin mieux ! ».

La réunion était terminée un peu après dix heures.

— Telle a été à Tourcoing cette journée du 1er mai qui a été très calme, comme on le voit, et qui a prouvé que le bon sens de nos ouvriers tourquennois ne donnait pas prise aux excitations étrangères.

A LILLE

A Lille, on ne se douterait pas que ce jour est consacré à une manifestation ouvrière. Les rues sont paisibles, les gens vaquent à leurs affaires. Il n'y a pour ainsi dire pas de cessation de travail. A Fives, les entrées ont été complètes le matin et après le déjeuner. A Moulins, il n'y a que les grévistes de l'usine Courmont qui chôment ; tout est calme dans le quartier.

A Wazemmes, une quinzaine d'ouvriers de la fonderie en cuivre de MM. Haccart et Payent, rue Henri Kolb, 66, et une dizaine de la fonderie de M. Desion, place Sébastopol, n'ont pas travaillé ce matin. Les derniers seuls fêtent le 1er Mai ; les premiers chôment forcément, parce que l'on est en train de faire un inventaire à leur établissement.

La matinée

Tous les commissaires de police se sont réunis ce matin au bureau central pour recevoir des instructions sur les mesures d'ordre à prendre.

Toute la police est sur pied et toutes les troupes sont consignées.

M. Lafargue, arrivé la veille au soir d'Amiens à la suite du télégramme expédié par les délégués de l'industrie textile, MM. Clément Delcluze et Helby, se sont rendus à 10 heures 1/2 à la préfecture pour demander au préfet d'user de son autorité en cassant l'arrêté du maire qui interdit la manifestation. M. Veil Durand a refusé de leur donner satisfaction; il les a engagés d'aller trouver le maire et finalement il a promis qu'il ferait une démarche lui-même.

LA MANIFESTATION

On sait que la manifestation ayant pour but de porter au cimetière de l'Est une couronne en souvenir des victimes de Fourmies, devait partir de l'estaminet de la « Gaîté », rue d'Arcole.

Rue d'Arras, salle Bergot, à deux heures, une centaine d'ouvriers endimanchés sont massés dans l'établissement. Ils en sortent bientôt, se forment en cortège, par rangs de quatre. Des commissaires vont et viennent, plaçant les ouvriers et leur recommandant le calme le plus complet. On interdit même jusqu'aux conversations particulières.

Le cortège se met en marche dans le calme le plus complet pour se rendre rue d'Arcole. Deux femmes portent une immense couronne d'immortelles avec l'inscription suivante : « La chambre syndicale de l'industrie textile aux victimes de Fourmies. »

Le cortège suit la rue d'Arras ; il est rejoint bientôt par un groupe composé de MM. Lafargue, Delory et d'un certain nombre de membres du Parti socialiste. M. Lafargue et ses amis marchent en tête des manifestants.

On se rend en l'estaminet de la *Gaîté*, où l'on doit rejoindre les membres du Parti ouvrier pour de là se diriger vers le cimetière.

Les curieux sont peu nombreux ; deux ou trois agents seulement suivent les manifestants.

Le cortège autorisé

A la dernière heure, M. Géry Legrand, maire de Lille, sur l'assurance qui lui a été renouvelée que l'ordre le plus absolu régnerait, est revenu sur son interdiction et a autorisé le Parti ouvrier à se rendre au cimetière de l'Est en cortège.

Rue d'Arcole

Dès que les membres de la Chambre syndicale des textiles arrive rue d'Arcole, devant l'estaminet de la *Gaîté*, les socialistes entourent M. Lafargue, qui distribue à droite et à gauche de nombreuses poignées de main.

Des vendeurs de journaux crient le *Travailleur*, numéro spécial du 1er mai.

A trois heures et demie, le cortège se forme. M. Lafargue monte sur une chaise devant l'estaminet et prononce une courte allocution. Il recommande le calme le plus complet et raconte son entrevue avec M. Velbrand.

Le cortège se met ensuite en marche.

En tête, M. Lafargue, ceint de son écharpe de député ; les porteurs de deux couronnes; celle du Parti ouvrier est en immortelles comme celle du Syndicat des ouvriers textile..

Le cortège passe par les rues de Juliers, des Sarrazins, de Flandre, Henri-Kolb, Léon-Gambetta, place de la République, rue de Béthune, rue Neuve, Grande-Place et faubourg de Roubaix, pour de là gagner le cimetière de l'Est.

Quelques curieux sur le passage. Aucun incident. Aucun agent de police ne suivait les manifestants.

Au cimetière

Il est quatre heures et demie quand la tête du cortège entre dans l'avenue de Muy.

La porte du cimetière est fermée.

M. Lafargue monte sur une table et prononce quelques paroles, regrettant que « le cimetière ne soit pas ouvert aux ouvriers, qui ont le respect des tombes et des affections qui y sont renfermées ». Il félicite les manifestants de leur calme.

M. Henri Ghesquière prononce alors un discours dans lequel il rappelle les événements de Fourmies et fait le procès des gouvernants panamistes que les ouvriers sont appelés à remplacer.

Après lui, M. Lafargue parle pendant quelques minutes.

» Nous vous avons convoqués dans un cimetière, dit-il, non seulement parce que nous avons à nous rappeler nos morts, mais aussi parce que nous sommes des vaincus. Si nous avions remporté la victoire il y a un an, c'est toute la classe ouvrière lilloise qui serait ici et qui aurait fait fête comme à Roubaix.

» D'autre part, nous avons des morts là, les martyrs de l'atelier dont les misères et la mort n'ont profité qu'à la classe capitaliste. »

L'orateur dit alors que tous les cœurs des travailleurs battent à l'unisson d'un bout du monde à l'autre et annonce le triomphe prochain du socialisme.

Les couronnes sont alors accrochées au mur du cimetière à l'intérieur, où quelques personnes seulement sont admises.

Puis, les manifestants se retirent en ordre et avec calme. Quelques-uns, dont M. Lafargue, entouré des citoyennes, vont prendre une canette dans les estaminets voisins.

On chante la *Marche du 1er Mai*, chanson que l'on trouve dans le numéro spécial du *Travailleur*, tiré à l'occasion du 1er mai.

A ARMENTIÈRES

Vers neuf heures des groupes de manifestants commencent à circuler pour se rendre à la Maison du Peuple, ancienne *Brasserie humanitaire*. Tous, hommes, femmes et enfants chantent la *Chanson des huit heures*; d'autres groupes précédés de drapeaux, tambours ou fanfare leur succèdent.

A la réunion avant le départ pour la mairie le groupe Deschildre vient fraternoner avec celui du *Travailleur*, mais pour cette journée seulement.

De nombreux tissages sont fermés, ceux de MM. Bouche et Leuridan, Parent et Feinte, Achille Hogneau, Mahieu, César Hogneau, Chas, Decherf ; ailleurs une partie du personnel travaille.

A midi moins cinq, après avoir parcouru une grande partie des rues de la ville, le cortège, composé de quatre cents personnes environ, arrive sur la place et les délégués sont reçus à la mairie par MM. Fauvergue, maire, Ch. Dansette et Louis Bouchez, adjoints et Jules Dansette, conseiller général.

Pendant une heure et demie les délégués se sont entretenus avec les autorités et à leur sortie ils paraissaient satisfaits de la façon dont ils avaient été reçus.

Pendant que leurs représentants expliquaient leurs *desiderata*, les manifestants donnaient un concert sur la Grande-Place.

Puis à leur sortie de la mairie les délégués ont été reconduits en cortège à la *Brasserie Humanitaire* où, à deux heures, a eu lieu la réunion.

A FOURMIES

La matinée a été des plus calmes. On ne sent nulle part la fièvre et l'animation de la néfaste journée de 1891. Peu d'ouvriers dans les estaminets.

A Trieux-de-Villers, chez le citoyen Renard, a eu lieu une réunion annoncée depuis quelques jours par un manifeste du conseil local du parti ouvrier fourmisien, réunion dans laquelle le citoyen Lafargue devait prendre la parole. Mais, comme on l'a vu plus haut, M. Lafargue a dû rester à Lille pour accompagner le groupe de l'industrie textile qui avait réclamé sa présence.

On ne prévoit aucun incident. L'ordre et le calme sont recommandés par les comités d'organisation.

Fourmies, 1er mai. — Vers 2 heures 1/2, les citoyens Vanmulen, conseiller municipal de Roubaix, Legrand de Lille et Renard ont pris la tête dans un cortège composé de quelqges centaines de personnes dans lequel se trouvait Mme Caline.

Dans la soirée un bal avait attiré les ouvriers des filatures qui ont chômé cette après-midi.

DANS LE RESTE DU DÉPARTEMENT

Le calme est à peu près absolu dans tout le bassin houiller du Nord. A Anzin, à Condé, à Fresnes, pas un mineur ne manque au travail. A Douchy et à Lourches, vers midi, une manifestation comprenant environ deux cents personnes a parcouru les rues communes, drapeaux et tambours en tête. La gendarmerie de Denain se trouvait sur les lieux ; il n'y a aucune agitation sérieuse.

A Denain, quelques drapeaux ont été arborés. Une réunion de la chambre syndicale des verriers a eu lieu à quatre heures.

A Waziers, à Sin-le-Noble, à Aniche, il y a eu des manifestations sans importance.

Dans le reste du département, on ne signale aucun incidant important.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

La journée du 1er mai est fêtée dans tout le bassin houiller du Pas-de-Calais; il y a partout chômage et les ouvriers se promènent endimanchés. Des drapeaux sont arborés dans tous les centres et l'animation est vive.

Dès la veille, la fête a été annoncée par des coups de canon. Malheureusement un accident s'est produit. Le nommé Achille Bolté, ouvrier au numéro 5 des mines de Bully-Grenay, habitant Loos-en-Gohelle, a été tué. Cet accident a produit une grande consternation.

Lamendin a